

TERMES DE RÉFÉRENCE (TDR)

MISE EN PLACE DE 30 JARDINS DE CASE CLÔTURÉS

**Projet : Institutionnalisation, autonomisation des femmes et expansion de l'agroécologie
– CAIB 2025**

1. Contexte et justification

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Institutionnalisation, autonomisation des femmes et expansion de l'agroécologie » (CAIB 2025), l'un des axes stratégiques vise à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux, en particulier des femmes, à travers la promotion des jardins de case agroécologiques.

Ces jardins contribuent à :

- Diversifier les sources d'alimentation et de revenus des ménages ;
- Promouvoir des pratiques agricoles durables respectueuses de l'environnement ;
- Renforcer l'autonomie économique et nutritionnelle des femmes rurales.

C'est dans ce cadre que le projet prévoit la mise en place de 30 jardins de case, incluant l'installation ou la réhabilitation de clôtures pour assurer la durabilité et la protection des espaces de production.

2. Objectif général

Contribuer à l'autonomisation économique et à l'amélioration de la sécurité alimentaire des femmes à travers la mise en place de 30 jardins de case agroécologiques clôturés et sécurisés.

3. Objectifs spécifiques

- Installer ou réhabiliter les clôtures des 30 jardins de case ;
- Assurer la protection durable des espaces de production contre les animaux et intrusions ;

- Promouvoir des techniques de jardinage agroécologiques adaptées aux conditions locales ;
- Renforcer les capacités des bénéficiaires sur la gestion et l'entretien des clôtures et jardins.

4. Résultats attendus

- 30 jardins de case installés et clôturés selon les normes techniques convenues ;
- 30 ménages (principalement des femmes) disposent d'espaces sécurisés pour la production maraîchère ;
- Les bénéficiaires sont formés à l'entretien des clôtures et aux pratiques agroécologiques de base ;
- Un rapport d'exécution documente les réalisations techniques et financières.

5. DESCRIPTION DES TRAVAUX ET DU MATÉRIEL

De manière générale, il s'agit de réaliser les travaux de clôture pour les sites de Wourou Abou et Pété bénéficieront également de 2 400 mètres de clôture, avec un espacement entre piquets de 3 mètres et l'installation de 30 portes.

Caractéristiques techniques générales

- Type de grillage : simple torsion torsadé galvanisé à chaud, maille de 20 x 40 cm, diamètre du fil 2,5 mm, résistant à la corrosion.
- Hauteur du grillage : 1,2 mètre, parfaitement tendu.
- Piquets : en cornière de 40 mm, espacés de 3 à 4 mètres, enfoncés à 0,75 m sans béton.
- Poteaux de tension : en cornière de 80 mm avec jambes de force de 50 mm, traités contre la rouille.
- Fils tendeurs : trois (en haut, au milieu et en bas du grillage).
- Fil de fer barbelé : acier zingué, diamètre 2,2 mm, picots tous les 10 cm, barbelé double.
 - Un fil ajouté à 50 cm du sol et un autre au-dessus du grillage pour dissuader les animaux.
- Portes d'entrée :
 - Une porte par jardin, soit 30 portes au total ;

- Dimensions : 1,20 m de large sur 1,80 m de haut,
- Poteaux scellés avec jambes de force,
- Peinture verte.

Les clôtures doivent assurer une protection efficace et durable contre les intrusions animales tout en respectant les normes de sécurité et d'esthétique communautaire.

6. Activités principales

1. Identification et validation participative des 30 sites avec les communautés et autorités locales ;
2. Études techniques et validation du plan d'implantation ;
3. Approvisionnement en matériaux de clôture (piquets, grillage, fil de fer, portes, outils, etc.) ;
4. Construction ou réhabilitation des clôtures selon les normes définies ;
5. Sensibilisation et formation des bénéficiaires sur l'entretien et la gestion des jardins ;
6. Suivi, contrôle qualité et validation technique des travaux ;
7. Rédaction et soumission du rapport de mise en œuvre.

7. Méthodologie et approche

Le prestataire devra adopter une approche participative et inclusive, impliquant :

- Les bénéficiaires, notamment les femmes, dans la main-d'œuvre et la gestion des sites ;
- L'équipe d'Enda Pronat pour la coordination, la supervision et le suivi technique ;
- Des artisans ou techniciens locaux pour la réalisation des clôtures.

La livraison et l'installation des matériaux seront effectuées par les moyens et aux frais du prestataire sur les sites indiqués dans les présents TDR.

8. Durée de la mission

La mise en place des 30 jardins de case est prévue sur une période de 45 jours, à compter de la signature du contrat avec le prestataire.



9. Zone d'intervention

Les travaux seront réalisés dans les localités de Sinthiou Diongui, Diongui, Pété, Saldé, Wourou Abou et Pété, zones d'intervention du projet CAIB 2025.

10. Conditions d'éligibilité et de qualification

Cet appel d'offre est ouvert aux entreprises ou artisans locaux disposant :

- De ressources humaines et matérielles suffisantes pour exécuter les travaux ;
- D'une expérience avérée en aménagement de sites maraîchers ou agroécologiques ;
- De compétences techniques en installation de clôtures métalliques ou bois ;
- De références attestées dans des projets similaires ;
- D'une bonne connaissance du milieu rural et des dynamiques communautaires.

11. Livrables attendus

- Plan de travail détaillé et validé par l'équipe du projet ;
- Rapport d'exécution technique et financier ;
- Liste nominative des bénéficiaires et fiches de suivi par jardin ;
- Photos avant, pendant et après les travaux pour chaque site.

12. Budget estimatif

Le budget global inclura :

- L'achat et le transport des matériaux de clôture ;
- La main-d'œuvre et la logistique locale ;
- Les activités de formation et de suivi ;
- Les frais de coordination et de supervision.

13. Envoi des offres et délai de soumission

Les offres, rédigées en **langue française**, devront être envoyées sous forme de d'offre technique et financière et une note de cadrage à l'adresse suivante :



**Conselleria de Famílies
i Afers Socials**
Direcció General
de Cooperació i Immigració



✉ pronat@endatiersmonde.org

✉ mamadoumoussandiaye6@gmail.com

✉ hugue.toko@cerai.org

Date limite de soumission : le 10 Décembre 2025 à 23h00 GMT

Lieu et date du dépouillement : Pété, le 14 Décembre 2025 à partir de 12h00 GMT

14. Dispositions finales

Le prestataire sera sélectionné sur la base des procédures internes du projet CAIB 2025.

Le respect du calendrier, de la qualité technique des travaux, et de la participation effective des bénéficiaires constituera des critères essentiels d'évaluation.